Réunion du mardi 11 mars 2014 à 18 heures 30

Présents : Mesdames DELFAU, NUTILE, LAUGIER et TAVERA. Messieurs APARIS, BARDOC, BOYER, CLEMENT, COTES, DARBELET, PIRE & PERRIER.
Absents représentés : Mr PALISSE procuration à Mr PERRIER et Mme GHILARDI procuration à Mr CLEMENT.

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Le PV la séance précédente est approuvé.

Validation PLU : Monsieur Darbelet rappelle le déroulement de la longue procédure d'élaboration du PLU et remercie les personnes associées ainsi que les membres de la commission qui ont travaillé à l'aboutissement du projet, auquel le commissaire enquêteur, après l'enquête publique qui s'est déroulée du 18 novembre au 20 décembre 2013, a donné un avis favorable.
Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération pour valider le Plan Local d'Urbanisme. Adopté à l'unanimité.

Validation schéma d'assainissement : L'enquête publique concernant le zonage assainissement s'est déroulée également du 18 novembre au 20 décembre 2013 et le dossier a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le zonage assainissement

Location classe préfabriquée : En vu de l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée de septembre 2014, il faut prévoir la location d'un bâtiment préfabriqué qui serait installé dans la cour de l'école maternelle. La proposition la plus intéressante est celle de l'entreprise LOCAMI pour une location mensuelle de 475 euros HT plus les frais d'installation et de démontage à l'issue de la location, qui s'élèvent à 4 500 €uros HT. Mr Clément se propose de contacter d'autres sociétés pour des devis supplémentaires.

Dénomination de rue : Sur proposition de l'association des Amis du Patrimoine, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer le nom de l'Abbé Bayol, à la rue qui monte le long de l'église. Une plaque précisant les activités de l'Abbé Bayol (prêtre, archéologue, préhistorien, écrivain) serait également apposée par l'association des Amis du Patrimoine.

Questions diverses :

Ponts 2014 : Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, préconise l'octroi d'au moins quatre jours de congés supplémentaires sur les six proposés pour l'année 2014 (Vendredi 2 mai, 9 mai,30 mai, 26 décembre, 2 janvier et lundi 10 novembre). Le personnel communal sollicite l'attribution de trois jours de congés sur les six possibles. Le Conseil Municipal est favorable à l'octroi de ces trois jours de congés supplémentaires, à condition qu'il n'y ait pas d'interruption de service, notamment pendant la période estivale. Les personnels devront donc choisir trois jours sur les six proposés, à charge pour eux d'en établir le calendrier.

Expropriation de biens exposés à un grave risque d'inondation : Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Préfecture a missionné la société SAFEGE pour l'établissement de la phase préalable devant conduire à l'expropriation de certains biens exposés à un risque important de crue, dont les propriétaires ont refusé une cession amiable.

Monsieur le Maire communique aux membres du conseil municipal un courrier de la CAF du Gard qui informe la Commune de la suspension de l'allocation logement versée pour le logement 3, avenue du pont, en raison de l'absence de mise en place d'un dispositif d'aide aux impayés pour l'apurement de la dette, les locataires n'ayant jamais sollicité les services du Fonds de Solidarité Logement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour de cette dernière réunion du Conseil Municipal pour le mandat qui s'achève, Monsieur le Maire adresse ses remerciements à l'ensemble des conseillers municipaux pour leur constance tout au long du mandat et leur présence assidue aux réunions. Il remercie également l'ensemble du personnel communal.

La séance est levée à 19 h 50.